

Rapport du Président

Commission permanente du
mardi 13 juillet 2021
N° CP-2021-7-4-3

4^{ème} Commission

Commission Solidarité, habitat et lutte contre la pauvreté

Service instructeur

Service pilotage de l'offre d'insertion et de l'accès à l'emploi

Service consulté

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT VERS LE RETOUR A L'ACTIVITE ET L'EMPLOI DES BENEFICIAIRES DU RSA : ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Résumé : Ce présent rapport a pour objet de compléter la délibération prise le 19 avril 2021 relative au plan d'accompagnement vers le retour à l'activité et l'emploi des bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa). Les actions proposées visent à augmenter le nombre de places d'accompagnement socio-professionnel, soutenir l'encadrement de salariés en structures d'insertion par l'activité économique et développer des micro-projets locaux d'insertion sociale, sur le territoire haut-rhinois.
Le montant total du rapport est de 71 308 €.

Les subventions proposées au titre de 2021 dans le présent rapport mobilisent le budget primitif ainsi que l'abondement en décision modificative n°1 de 80 250 € au titre de l'insertion sociale, socio-professionnelle et du soutien aux bénéficiaires du rSa en structures d'insertion par l'activité économique.

Au 31 décembre 2020, on dénombrait sur le territoire alsacien 44 761 foyers allocataires du revenu de Solidarité active (28 055 dans le Bas-Rhin et 16 706 dans le Haut-Rhin - source CAF - Elisa) disposant d'un versement de rSa, soit une augmentation des effectifs de 11,3 % en un an.

Conséquence de la crise sanitaire et socio-économique, cette hausse a révélé des situations de précarité et de fragilité d'une partie de ce public qui nécessite une attention plus soutenue et des moyens supplémentaires.

Les subventions présentées s'articulent autour des deux axes suivants : l'accompagnement social et l'accompagnement socio-professionnel.

1. L'accompagnement social :

Les subventions accordées à ce titre concernent les opérateurs qui réalisent l'accompagnement social des bénéficiaires du rSa, à faible autonomie et rencontrant des freins très importants à leur insertion sociale et professionnelle, qui interviennent en complément de l'intervention des travailleurs sociaux de la Direction de l'Action Sociale de Proximité. Les montants mobilisés visent aussi la mise en œuvre d'actions qui doivent permettre à ces publics les plus éloignés de l'emploi de lever les freins préalablement à l'entrée dans un parcours d'insertion professionnelle et de remobiliser le cas échéant les allocataires autour des questions de savoir être.

a. Afin de répondre aux besoins exprimés par les territoires (Services Territorialisés rSa nord et sud du Haut-Rhin), il est proposé 50 places supplémentaires de rendez-vous individuels à Mulhouse et Colmar, pour des **diagnostics santé pour un montant de 5 000 €** au RESI (avenant ci-joint).

b. Par ailleurs, dans le cadre des aides spécifiques pour développer des actions participant à l'insertion du public cible, appelées « **Projets CTSA** (Commissions Territorialisées des Solidarités Actives) » dans le Haut-Rhin, 7 actions en reconduction sont proposées pour 148 bénéficiaires du rSa.

Portés par des structures associatives (Aponna, REZO, Epices, Centre socio-culturel le PAX), ils visent à favoriser le lien social grâce à des ateliers contre la fracture numérique, autour de la cuisine et autres rencontres thématiques, l'information à des micro-entrepreneurs, souvent premier pas vers une démarche d'insertion professionnelle.

Le montant total des Projets CTSA (détail en annexe) est de 20 340 €.

2. L'accompagnement socio-professionnel :

Il est conçu comme un accompagnement intermédiaire et indispensable entre l'accompagnement social et professionnel pour les BrSa en cours de résolution de leurs problèmes sociaux et de consolidation d'un projet professionnel.

L'accompagnement socio-professionnel se décline en deux volets :

- Les subventions dédiées aux structures qui réalisent l'accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du rSa dans le cadre de la politique d'insertion via l'appel à projets sur le territoire haut-rhinois ;

- Le soutien aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) qui salarient les publics en insertion, dont les bénéficiaires du rSa, tout en assurant un accompagnement socio-professionnel et un encadrement technique.

A ces deux titres, afin de répondre aux besoins exprimés par les territoires (Services Territorialisés rSa Nord et Sud du Haut-Rhin), il est proposé (détails en annexe) **pour un montant de 45 968 € :**

- **43 places d'accompagnement supplémentaires** (avenants ci-joints) réparties sur :

- L'agglomération de Mulhouse entre les associations Sémaphore, Elan sportif et l'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant, Hopla,
- La Région de Colmar et le Centre-Alsace à l'association Manne emploi.

- La consolidation (avenant ci-joint) d'une **plateforme de préparation à l'emploi et à la formation** par l'appui d'un travailleur social à Mulhouse, portée par l'association Ciarem afin de sécuriser le parcours du participant et minimiser les ruptures de suivi, dues à des problématiques périphériques, dans l'accompagnement emploi subséquent.

- Une action de **préparation au code de la route** sur l'agglomération mulhousienne pour 12 personnes faiblement qualifiées, portée par l'association Réagir.

En conclusion, il est proposé au titre de l'année 2021 :

- D'attribuer aux structures figurant dans les tableaux joints en annexes, les subventions pour l'insertion des bénéficiaires du rSa, pour un montant total maximal de subventions de 71 308 € ;
- D'approuver les avenants joints, relatifs à l'objet des aides et aux conditions de versement de ces subventions ;
- De m'autoriser à signer avec chacune de ces structures l'avenant afférent à ces subventions.

Les crédits seront prélevés sur les lignes du Budget Primitif 2021 :

- P156O003 - T03 - chapitre 017 / nature 65748 / sous-fonction 441 : 20 340 €,
- P151O001 - T03 - chapitre 017 / nature 65748 / sous-fonction 441 : 5 000 €,
- P152O001 - T03 - chapitre 017 / nature 65748 / sous-fonction 441 : 42 968 €,
- P152O002 - T03 - chapitre 017 / nature 65748 / sous-fonction 444 : 3 000 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY